



Rédacteur : Nathalie RENON

Séance du 14 avril 2015

Le 14 avril 2015 à 20h30, le conseil municipal de la commune de Villars Saint Georges s'est réuni au lieu habituel de ses séances en salle de Mairie à 20H30, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ZEISSER, Maire, après convocation légale du 1 avril 2015.

Etaient présents :

Mmes RENON Nathalie, LEFRANC Sandrine,
MM. ZEISSER Jean-Claude, PETETIN Pascal, PATUROT Léon, AUBERT
Damien, BOUCON Samuel, BOUCTON Hervé, LEGAIN Damien,
MAUFROY Jean-Marc, MIGNOT Daniel

Ordre du jour

- Vote des 4 taxes
- Vote des budgets
- Résultat vente des grumes et résineux
- Remboursement par chèque
- Coupe de bois 2015

Divers

- CR réunion
- Fête de Villars

Budget Primitif, Assainissement, Commune 2015 :

Assainissement 2015

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2015 en assainissement.

Fonctionnement

Dépenses	17503,29
Recettes	17503,29

Investissement

Dépenses	12066,17
Recettes	12066,17

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité de ses membres présents et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

Commune 2015

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2015

Fonctionnement

Dépenses	196525,00
Recettes	195468,00
Recettes avec excédent reporté	281170,13

Investissement

Dépenses	29015,45
Recettes	29015,45

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité de ses membres présents et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

Vote des 4 Taxes

Monsieur le Maire propose une augmentation des taux 2014 de 2% pour les 4 taxes pour l'année 2015.

Taxe habitation : 20.62%
Taxe foncier bâti : 14.67%
Taxe foncier non bâti : 26.12%
CFE : 23.28%

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité de ses membres présents et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

Travaux investissement bois :

Monsieur le Maire présente le devis de l'ONF, concernant des travaux de dégagement de plantation des parcelles 30 et 31 pour un montant de 3000€ ttc

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité de ses membres présents et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

Coupe de bois 2015:

Pour le partage sur pied des bois d'affouage, le conseil municipal désigne comme **GARANTS** de la bonne exploitation des bois, conformément aux règles applicables en la matière aux bois vendus en bloc et sur pied :

M. PATUROT Léon, M. LEGAIN Damien, M. MIGNOT Daniel

Le conseil municipal demande à l'ONF d'assurer la prestation contractuelle de cubage pour les coupes marquées dans les parcelles **35**.

Il s'engage à rémunérer l'ONF selon les barèmes en vigueur à la date de signature du devis.

Le conseil municipal autorise le maire à signer le devis qui sera présenté par l'ONF pour l'exécution de cette prestation.

Enregistrement de deux cheques

Monsieur le Maire explique que suite au bobinage du moteur des cloches de l'église, celui-ci n'ayant pas été réparé correctement, il a fallu faire appel à la société Prêtres qui a remonté un moteur neuf.

L'Entreprise en cause a reconnu son erreur et accepté de faire un avoir de la facture de 504.50€ déjà réglée.

Le remboursement faisant l'objet de deux chèques de 252.25€ et souhaitant l'encaissement différé d'un mois pour des problèmes de trésorerie.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal donne son accord pour accepter ces deux chèques, à l'unanimité de ses membres présents et autorise le maire à signer les documents nécessaires.

Divers :

Monsieur MOREL Mathieu présente au Conseil Municipal son projet de création d'entreprise de rénovation de palettes bois, celle-ci sera situé rue de l'Epaule dans le local à usage agricole de Monsieur Morel Charles, un permis de construire va être déposé pour modification de façade et construction d'un local à usage de bureau.

CR Communauté de Commune : le compte rendu du dernier conseil Communautaire va être affiché.

CR RPI : le budget du RPI a été voté, la contribution pour la commune de Villars St Georges passe de 46 000€ à 52 000€.

CR CIVOS

Fête du Village le 26 et 27 avril

Manège.

La Mairie offre l'apéritif le dimanche.

L'association des chasseurs propose une buvette et restauration.

Vente de gâteaux le dimanche.

La séance est levée à 23h10

MAUFROY Jean-Marc
Secrétaire de séance